



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-78634>

Département(s) de publication : **38, 26, 07, 74, 73**

Annonce n° **24-78634**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Défense

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Les prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations soutenues par les Groupements de Soutien des Bases de Défense (GSBdD) de Valence (26 et 07) de Grenoble-Anncy-Chambéry (38, 73 et 74).

Description : L'accord-cadre a pour objet les prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations soutenues par les Groupements de Soutien des Bases de Défense (GSBdD) de Valence (26 et 07) de Grenoble-Anncy-Chambéry (38, 73 et 74).

Identifiant de la procédure : b01d2f92-c40f-48ed-9de4-6a0dd4899323

Avis précédent : 506556-2023

Identifiant interne : DAF_2023_000201

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90921000 Services de désinfection et de désinfestation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90923000 Services de dératisation

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations au profit du GSBdD de Valence (sites localisés dans les départements 26 et 07)

Description : Lot 1 : prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations au profit du GSBdD de Valence (sites localisés dans les départements 26 et 07)

Identifiant interne : DAF_2023_000201

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90921000 Services de désinfection et de désinfestation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90923000 Services de dératisation

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Article 8-3 du RC

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Article 8-3 du RC

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON - 184, rue Duguesclin - 69003 LYON. - Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). - Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). - Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative).- Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. - Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de LYON.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Lyon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations du département de l'Isère (38) au profit du GSBdD de Grenoble-Annecy-Chambéry

Description : Lot 2 : prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations du département de l'Isère (38) au profit du GSBdD de Grenoble-Annecy-Chambéry

Identifiant interne : DAF_2023_000201

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90921000 Services de désinfection et de désinfestation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90923000 Services de dératisation

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Article 8-3 du RC

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Article 8-3 du RC

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON - 184, rue Duguesclin - 69003 LYON. - Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). - Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). - Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative).- Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. - Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candida

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations du département de la Haute-Savoie (74) au profit du GSBdD de Grenoble-Annecy-Chambéry

Description : Lot 4 : prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations du département de la Haute-Savoie (74) au profit du GSBdD de Grenoble-Annecy-Chambéry

Identifiant interne : DAF_2023_000201

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90921000 Services de désinfection et de désinfestation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90923000 Services de dératisation

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Article 8-3 du RC

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Article 8-3 du RC

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON - 184, rue Duguesclin - 69003 LYON. - Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). - Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). - Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative).- Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. - Recours pour excès de pouvoir

contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations du département de la Savoie (73) au profit du GSBdD de Grenoble-Annecy-Chambéry

Description : Lot 3 : prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations du département de la Savoie (73) au profit du GSBdD de Grenoble-Annecy-Chambéry

Identifiant interne : DAF_2023_000201

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90921000 Services de désinfection et de désinfection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90923000 Services de dératisation

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Article 8-3 du RC

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Article 8-3 du RC

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON - 184, rue Duguesclin - 69003 LYON. - Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). - Référé

suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). - Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative).- Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. - Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COTIERE HYGIENE ASSAINISSEMENT

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE 1 : COTIERE HYGIENE ASSAINISSEMENT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT2: prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations du département de l'Isère (38) au profit du GSBdD de Grenoble-Annecy-Chambéry

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/05/2024

Date de conclusion du marché : 03/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COTIERE HYGIENE ASSAINISSEMENT

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE 1 : COTIERE HYGIENE ASSAINISSEMENT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT3: prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations du département de la Savoie (73) au profit du GSBdD de Grenoble-Annecy-Chambéry

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/05/2024

Date de conclusion du marché : 03/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COTIERE HYGIENE ASSAINISSEMENT

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE 1 : COTIERE HYGIENE ASSAINISSEMENT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT4: prestations de dératisation, désinsectisation et désinfection des locaux des formations du département de la Haute-Savoie (74) au profit du GSBdD de Grenoble-Annecy-Chambéry

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/05/2024

Date de conclusion du marché : 03/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COTIERE HYGIENE ASSAINISSEMENT

Numéro d'enregistrement : 80907386900020

Adresse postale : 170, rue du pré neuf

Ville : LA BOISSE

Code postal : 01120

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

Adresse électronique : contact@cotiere.fr

Téléphone : +33 472259341

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002, LOT-0003, LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

Numéro d'enregistrement : 13001536500013

Adresse postale : 22 avenue leclerc - Quartier Général Frère - BP 90226

Ville : Lyon

Code postal : 69007

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.hagnier@intradef.gouv.fr

Téléphone : +33 437272837

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : Lyon

Code postal : 69003

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradmin.fr

Téléphone : +33 478141010

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3c8d3aa2-d965-47e9-84c3-ea617232e816 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/07/2024 à 19:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/07/2024